

**MACRON-NYSSEN-BERN DÉFENDENT LE PATRIMOINE ET  
LES ARCHIVES COMME LA CORDE SOUTIENT LE PENDU !**

**POUR LES ARCHIVES, C'EST UNE COUPE DE 17,8 % !**

Chassez le naturel, et il revient au galop ! Ce vieil adage trouve toute sa pertinence à la lumière de la présentation du Budget 2019 du ministère de la Culture et, particulièrement, de celui consacré aux Archives.

« *Nous ne ferons pas d'économies sur notre mémoire* », avait promis la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, lors de son discours à la tribune du CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) le 8 février 2018. Mais loin des promesses de tribune, l'exercice budgétaire est un moment de vérité.

Le résultat est sans appel : **une coupe budgétaire de 6,5 millions d'euros, soit une amputation de 17,8 %, des crédits de paiement !**



Mais au fond, nous ne sommes pas surpris. La même ministre estimait il y a 10 mois que l'Etat menait « **une politique des archives trop coûteuse car visant à l'exhaustivité** » [voir la « *Contribution ministérielle aux travaux du CAP 2022* » datée du 3 novembre 2017].

La même ministre qui estimait, en matière de bâtiments d'archives pour le **réseau des Archives départementales**, que les collectivités devaient **investir 700 millions d'euros en cinq ans** : 72 M€ en 2018, 197 M€ en 2019, 231 M€ en 2020, 00 M€ en 2021, 100 M€ en 2022.

Et combien Françoise Nyssen met-elle sur la table en 2019 pour soutenir les collectivités territoriales ? Royalement, la ministre de la Culture se prévaut d'une l'enveloppe de 4 M€ pour soutenir les « *projets de constructions, extensions, ou réhabilitation des bâtiments des directions d'archives départementales* ». Comparée aux besoins, Françoise Nyssen se félicite et se vante d'apporter en 2019 à peine... 2 % du montant total nécessaire ! Rappelons qu'en moyenne nationale, le taux d'occupation des magasins des services d'Archives départementales est de 83 % !

**C'est la totalité du réseau des services publics d'archives qui est au bord de la catastrophe. Françoise Nyssen voudrait le propulser dans le vide qu'elle ne s'y prendrait pas autrement !**

Clairement, le budget 2019 de Françoise Nyssen n'est rien d'autre qu'une insulte lancée à la face des Archives, de la démocratie, de la culture, de la recherche scientifique et historique, et de la préservation du patrimoine.

**D'ailleurs, le même traitement nocif est administré aux Musées de France et aux Musées nationaux dont les crédits budgétaires sont en baisse de 3,4 %, soit une coupe de 11,8 M€ !**

Alors qui défend le patrimoine et la culture ? La ministre Françoise Nyssen, l'animateur télé Stéphane Bern, le Président de la République, Emmanuel Macron, avec la promotion de leur « Loto du Patrimoine » et autres jeux de grattage ? Combien de « Loto du Patrimoine » pour sauver les Archives ?

Non, la politique de l'Etat en matière culturelle, patrimoniale, scientifique et archivistique ne peut être soumise au hasard des jeux d'argent pour être financée. Non, les slogans de plateaux télé ou d'estrades ne font pas une politique. Oui, la ministre de la Culture et son gouvernement sont des fossoyeurs !

Arrêtons le bras des casseurs !

Paris, le 26 septembre 2018